



Délibération n° DEL\_2022\_71

Conseil Municipal du lundi 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 6 décembre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, Maire.

Président : M. MUSSO

Secrétaire de séance : Mme VERGOS

***Membres présents :***

---

Ange MUSSO

Richard NGUYEN VAN NUOI

Nicole LE TIEC

Jacques ROUVIERE

Michelle BROCHEN

René SIMIAN

Josiane VERGOS

Jean-Marc VIZIALE

Jeanne MOGGIA

Gilles ROMANI

Thierry JEAN

Frédéric MEYRIEU

Nathalie FEVRE

Christine DOURLET

Gabriel GOZZO

Ingrid FASS

Christiane MARTEL

Marie-Hélène TAILLARD

Jean-Philippe FERAUD

Régis DURAND.

***Membres absents et représentés :***

---

Sophie ROUSSEAU CHESNAUD

Flavia GIANNINI AUDDINO

Julien GAZAIX.

Claude DEMAI donne procuration à René SIMIAN

Christine LORENZINI donne procuration à Jeanne MOGGIA

Magali DUPRE-BARRY donne procuration à Nathalie FEVRE

Florian TOCANIER donne procuration à Ange MUSSO

**OBJET : Rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal de Lutte contre l'Incendie de l'Agglomération Toulonnaise (SILIAT)**

***Monsieur le Maire expose :***

Le Syndicat Intercommunal de Lutte contre l'Incendie de l'Agglomération Toulonnaise (SILIAT) nous a fait parvenir, conformément à l'article D 2224-3 du code général des collectivités territoriales, son rapport annuel d'activités concernant l'exercice 2021, adopté en séance du Comité Syndical du 23 septembre 2022.

**Le conseil municipal**, après avoir pris connaissance de ce rapport d'activités pour l'exercice 2021,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article D 2224-3,

**ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE** de ce rapport et n'émet aucune observation.

Le conseil municipal, ouï cet exposé, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la délibération présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**LE MAIRE  
Ange MUSSO**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301034-20221212-DEL2022\_71-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

Publication : 15/12/2022

Le Maire, Ange MUSSO

